

SAGE THERAIN

Réunion du 10 juillet 2024 Compte rendu

Le mercredi 10 juillet 2024 à 14h00 se sont réunis les membres de la CLE SAGE THERAIN sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis VANDE BURIE.

Etaient présents :

Collège des collectivités territoriales et établissements publics locaux	VANDE BURIE Jean-Louis, BRAECKELAERE Estelle, GALLIEGUE Raymond, GAUVIN Christelle, CORDIER Franck (visio), DUDA Jean-Michel,
Collège des usagers, organisations professionnelle et associations	CHOUVET Eric, Mr POIRIER, BEUN Delphine, BOUCHE Pierre, ARMAND Romain
Collège de l'Etat et de ses établissements publics	GRESSIER Isabelle, WALKOWIAK Gérard (visio)

Etaient excusés :

Collège des collectivités territoriales et établissements publics locaux	Mme BORGEO Martine, Mme LUCOT-AVRIL, CANDILLON Catherine, BIZET Franciane, Mr SEIMBILLE (<i>pouvoir à Jean-Louis VANDE BURIE</i>)
Collège des usagers, organisations professionnelle et associations	Mr CHOQUET Philippe (<i>pouvoir à Romain ARMAND</i>)
Collège de l'Etat et de ses établissements publics	Mr RENAUDIER Guy (<i>pouvoir à la DDT de l'Oise</i>),

La réunion commence par une présentation de Mme BEUN de BioHDF et du plaidoyer sur l'eau.

Elle présente les effets connus du réchauffement climatique sur la ressource en eau et des propositions concrètes faites par les membres de leur association.

La présentation est à retrouver en téléchargement sur le site du SIVT.

M. COLLINET reprend la suite de la réunion en faisant un point sur les avis rendu par M. Vande Burie – Président de la CLE du SAGE Thérain.

Date	Projet	Avis
Mars 2024	Déviation route de Mouy Porteur : Département de l'Oise	Négatif : mauvaise prise en compte des eaux de ruissellement + absence de prise en compte du cours d'eau
Mars 2024	Rehaussement de voirie Porteur : ACSO	Avis 1 : demande de compléments pour se positionner
Mars 2024	Réhabilitation habitat collectif Hermes Porteur : Clésence	Avis favorable
Mars 2024	Droit de préemption agricole pour la ressource en eau Porteur : ACSO	Avis favorable
Avril 2024	Projet lotissement Neuf à Beauvais Porteur : OPAC de l'Oise	Avis favorable
Avril 2024	Projet lotissement (2 nd e tranche) Porteur : DuCA SPRL	Avis favorable
Mai 2024	Pompage agricole à Cires les Mello Porteur : Agriculteur	Négatif : risque important sur les populations à l'aval (ruissellement)
Mars 2024	Réhabilitation groupe scolaire Europe à Beauvais Porteur : Ville de Beauvais	Avis favorable
Juin 2024	Rehaussement de voirie Porteur ACSO	Avis 2 : Avis favorable (juin 2024)
Juin 2024	Epandage des boues de STEP de Feuquières Porteur : SUEZ	En cours de consultation
Juillet 2024	Projet d'assainissement des eaux pluviales pour un projet de lotissement d'activité Porteur : SCI des champs de Paris	En cours de consultation

M. Collinet poursuit en présentant les études achevées et lancées concernant le SAGE Thérain :

⚡ Lancement de l'étude quantitative sur le bassin du Thérain Vallée du Thérain

L'étude sera réalisée par le groupe antea, celle-ci a débutée 06 juin 2024.

Elle a pour objectifs de :

- Evaluer la recharge des nappes présentes et en faire une analyse statistique selon plusieurs méthodes
- Déterminer des indicateurs hydrologiques (seuils)
- Mettre en regard les prélèvements avec la recharge et les indicateurs, avec un focus sur la période de basses eaux

✚ **Attribution du marché de l'étude de préfiguration du SAGE Thérain :**

Pour rappel, cette étude comporte deux grandes étapes :

- ✚ La phase 1 est l'état des lieux du SAGE. Elle a pour objectif d'assurer une connaissance partagée par les membres de la CLE des enjeux de gestion de l'eau du territoire et de leurs justifications.

- ✚ La phase 2 son objectif est de se projeter dans le futur en estimant les tendances d'évolution des usages, de leurs impacts sur le milieu et en tenant compte des mesures correctrices en cours ou programmées.

Durant la phase 2, le prestataire rédigera les documents du SAGE. Ces propositions devront être affinées en termes d'orientations, dispositions, moyens, règles et zonages.

Une Information sur la consultation est réalisée :

Le coût de cette étude est estimé à 300 000 € HT dans la projection du CTEC Thérain, la présente consultation est donc passée sous le régime de l'appel d'offre.

Le marché ne fait pas l'objet de tranche ni de lot.

Il s'agit d'un marché dont la publicité a été faite au BOAMP et sur un JAL (le Parisien).

La consultation a été déposée sur le profil acheteur du SIVT sur le site marché sécurisé.

La consultation a eu lieu entre le 18 mars et le 19 avril 2024.

Le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse s'est effectuée selon les critères suivants :

- 60 % valeur technique de l'offre
- 40 % montant de l'offre

Le positionnement de la commission d'appel d'offre a eu lieu le 07 mai 2024

Critères	SCE	Antéa France
Technique 1 (20 pts) Moyens humains, compétences et références	18	16
Technique 2 (40 pts) Compréhension de la commande et appropriation de la démarche, mode opératoire et pertinence de la méthodologie	36	32
Total / 60 pts	54	48
Classement	1	2

Critère	SCE 300 616 ,80 €	Antéa France 433 779,72 €
Financier (40 pts)	40	27,7
Total / 40 pts	40	27,7
Classement	1	2

La commission d'appel d'offre retient donc SCE pour la réalisation de l'étude

⚡ **Etude pertes en eau avec l'Unilasalle Beauvais (cf powerpoint) :**

M. Collinet termine par une présentation de l'étude réalisé entre septembre 2023 et février 2024 par des 5a d'Unilasalle Beauvais.

Problématique : Comment les différents milieux influencent-ils les ressources en eau du bassin versant du Thérain ?

Hypothèses de travail :

- Les plans d'eau et les peupleraies ont une évapotranspiration supérieure aux autres occupations de sol
- Les zones urbaines ont une évapotranspiration inférieure aux autres occupations du sol
- L'évapotranspiration est supérieure en saison estivale

Le calcul de l'évaporation et évapotranspiration a été réalisée via deux méthodes mathématiques (Turc et Thornthwaite) entre 2013 et 2022, sur deux stations (Beauvais et St Arnould) et par télédétection (image satellite) à l'échelle du bassin versant pour l'année 2021.

Les conclusions sur les deux méthodes sont les suivantes :

Méthodes mathématiques :

Il est observé qu'entre 2013 et 2022, les plans d'eau ont une évapotranspiration max (ETM) significativement supérieure aux autres suivie par les grandes cultures.

Méthode télédétection :

En 2021, via cette méthode, les peupleraies puis les forêts et les plans d'eau ont eu l'ETM supérieurs aux autres milieux, a savoir les prairies et les grandes cultures.

Le rapport complet est téléchargeable sur le site du site.

En fin de réunion, plusieurs points ont été discutés :

- ✚ Modification des arrêtés structurels et de constitution de la CLE afin d'y ajouter l'Entente Oise Aisne collèègè élué : nouveau arrêté du 14/05/2024
- ✚ Demande à l'AESN d'un financement sur le poste de Chargé de mission SAGE au SIVT
- ✚ Demande de la Chambre de l'agriculture de l'Oise d'être au bureau de la CLE (actuellement impossible sans modifier le règlement) : les membres de la CLE sont favorables a cette demande.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie l'assemblée de sa participation et lève la séance.

Copie certifié conforme
Bresles le 22 juillet 2024

Le Président



Jean-Louis VANDE BURIE